

Renouvellement du contrat d'assurance «Flotte Automobile» - Lancement de la consultation

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : La Ville de Besançon assure chaque année son parc de véhicules et engins (soit 612 véhicules et engins pour l'année 2004).

Le marché passé pour 5 ans arrive à échéance le 31 décembre 2004.

Le mode de passation obligatoire pour ce type de marché est l'appel d'offres ouvert.

Le nouveau contrat prendra effet le 1^{er} janvier 2005 pour une durée de 5 ans.

Le montant global de la dépense par année peut être évalué à 130 000 € réparti sur différents budgets (au prorata des véhicules affectés à chaque service) :

Service des Eaux : 011 6168 CS 30700
Service Assainissement : 011 6168 CS 30800
Service de soins à domicile pour personnes âgées : 016 6163 CS 50000
Service des Forêts : 011 616 CS 34000
Service des Déchets : 011 6161 CS 32000
Service Parc : 011 020 616 CS 32000

Après avis favorable de la commission Patrimoine/Environnement, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir après consultation ainsi que les avenants, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets, étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation du marché supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions Parc Auto Déchets et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 5 juillet 2004.